

Réunion du Conseil Municipal du 1er Avril 2016

Date de convocation : 25 Mars 2016

Séance du 1 er Avril 2016

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Votants : 13

L'an deux mil seize, le 1 er avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre POISSANT, Maire.

Présents : MM.Poissant, Braquehais, Floch, Duval, Drieu, Delair,Eyango-Ekambi, Houllebrèque

MMES Boullen, Brisset, Lefebvre

Absents excusés : M.Baptistat (donne pouvoir à Monsieur Braquehais)

Mme Talec (donne pouvoir à Monsieur Delair)

M. Dubos.

M. Floch a été nommé secrétaire de séance.

- **Compte Administratif 2015 / Compte de Gestion 2015 :**
(COMPTE ADMINISTRATIF 2015

L'ensemble du conseil municipal présent a une copie du Compte Administratif 2015.

Le compte administratif est présenté par M. Poissant.

Monsieur Le Maire se retire de la séance du conseil laissant la parole à Monsieur Eyango-Ekambi, doyen de l'assemblée qui demande si des remarques et/ou des objections sont à faire sur le Compte Administratif 2015.

Aucune remarque n'est faite. Le Compte Administratif 2015 est adopté à l'unanimité.

Investissement

Dépenses	Prévus 162 176,36 € Réalisé : 39 791,74 €
Recettes	Prévus : 162 176,36 € Réalisé : 172 215,91 €

Fonctionnement

Dépenses Prévus : **326 088,16 €**
Réalisé : **235 811,63 €**
Reste à réaliser : **0.00 €**

Recettes Prévus : **326 088,16 €**
Réalisé : **327 087,35 €**
Reste à réaliser : **0.00 €**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement + 132 424,17 €

Fonctionnement : + **91 275,72 €**

- **COMPTE DE GESTION 2015 du Receveur municipal**

Le compte de gestion de M. le Receveur de Bolbec, conforme aux écritures du compte administratif 2015, est approuvé à l'unanimité.

1) **Subvention auprès du département pour la création d'une réserve en eau (délib 01042016/09)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'obligation d'installer une réserve en eau destinée à la lutte contre l'incendie dans le centre bourg du village.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du département, à signer toutes les pièces administratives en rapport avec le projet.

2) **Budget Primitif 2016 :**

- **Affectation du Résultat de l'exercice 2015 (délib 01042016/08)**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015.

Constata que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 91 275,72 € et un excédent d'investissement de 132 424,17 €

- Excédent d'investissement de clôture : **132 424,17 €**
- Restes à réaliser Investissement - Recettes : **5 000 €**
- Dépenses : **100 269 €**

Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes, et en dépenses, fait ressortir : un excédent de 37 155,17 €

Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Pour le solde en réserves (dotation complémentaire)

C/ 1068 : **50 000 €**

Excédent de fonctionnement reporté 002 : **41 275,72 €**

- **Notification des Taux d'Imposition des taxes locales pour 2016(délib01042016/07)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation : 7.06 %
- Taxe foncière (bâti) : 14.73 %
- Taxe foncière (non bâti) : 31.81 %

A la suite de ces différentes informations, Monsieur Le Maire informe que le Budget Primitif 2015 s'équilibre à hauteur de :

- En fonctionnement :
Dépenses : 326 088.10 €
Recettes : 326 088.10 €
- En investissement :
Dépenses : 162 176.36 €
Recettes : 162 176.36 €

Le Conseil Municipal, après délibération approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2016 présenté par Monsieur Poissant.

3) Questions Diverses :

- Subvention auprès du Département de Seine-Maritime / création d'une réserve en eau destinée à la lutte contre l'incendie : le dossier DETR 2016 est complet, l'autre demande de subvention concernant la réserve parlementaire a été envoyé début mars. **Sans nouvelle du service au bout de deux mois, la collectivité pourra signer le devis et engager les travaux. Il en est de même pour la demande de subvention de la réserve parlementaire, l'accord a été donné après réception du dossier.**

Monsieur Le Maire explique qu'un dossier de demande de subvention va être constitué afin de solliciter une aide financière auprès du Département pour financer une partie de la création d'une réserve en eau.

- Vide-Grenier : le Comité des Fêtes organisera son deuxième vide-greniers le dimanche 5 juin 2016.

Fin de la réunion du conseil municipal à 22h30.

Pierre Poissant

Mickaël Braquehais

Yves Duval

Denis Floch

Bénédicte Brisset

Carine Lefebvre

Claire Boullen

Laurent Drieu

Jérôme Houllebrèque

Michel Eyango-Ekambi

Antoine Delair